

Tours, le 03 Janvier 2018

POUR INFORMATION

Affaire suivie par M. Sébastien PAPILLON (06.07.64.67.40)

Secrétariat technique : 02.47.05.10.75

Dans le but d'un suivi scientifique de la population de Lièvre (Lepus europaeus), un comptage nocturne à l'aide de source lumineuse va être mis en œuvre durant les nuits du :

Mercredi 17 au jeudi 18 janvier 2018

Mardi 23 au mercredi 24 janvier 2018

Mercredi 24 au jeudi 25 janvier 2018

Sur l'ensemble du territoire des communes de :

***SAVONNIERES, BERTHENAY, VILLANDRY, DRUYE, BALLAN-MIRE, SACHE,
ARTANNES SUR INDRE, MONTS, THILOUZE, AZAY LE RIDEAU,
VALLERES, LA CHAPELLE AUX NAUX, RIVARENNES, BREHEMONT, JOUE LES TOURS***

La Direction Départementale des Territoires, la gendarmerie nationale, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage ainsi que les maires des communes concernées sont avisés de cette opération conformément à l'arrêté du 17 Novembre 2017.

Le Président
A. BELLOY